

VOTRE GRAND ORAL

3 objectifs

5 conseils

Coefficient 10
en voie générale



20 min
de préparation



20 min
d'épreuve orale

Coefficient 14
en voie technologique



Apprendre à vous exprimer en public de façon claire et convaincante.
Évaluer vos capacités d'argumentation, votre esprit critique, votre expression, la clarté de votre propos, votre engagement dans votre parole et votre force de conviction.
Utiliser vos connaissances pour développer une argumentation et montrer en quoi elles sont essentielles pour votre projet de poursuite d'études, et même votre projet professionnel.

LE JURY

Il ne peut s'agir de vos professeurs.
→ 2 professeurs enseignent dans l'une de vos spécialités (en voie générale) ou la spécialité de votre série (en voie technologique) et 1 autre professeur.

PHASE PRÉPARATOIRE

20 min
Durant l'année scolaire vous avez préparé 2 questions avec vos professeurs ou d'autres élèves.

Voie générale : ces questions portent chacune sur un ou deux de vos enseignements de spécialité.

Voie technologique : elles s'appuient sur une des spécialités de votre série.

Juste avant l'épreuve, le jury choisit une de ces questions que vous préparez en 20 minutes. Vous pouvez créer un support (carte, graphique, schéma, etc.) pour le jury. Celui-ci n'est pas évalué. Votre exposé se fait sans note.

PHASE 1 : PRÉSENTATION

5 min débout
Vous expliquez pourquoi vous avez choisi de préparer cette question, puis vous développez votre réponse.

PHASE 2 : ÉCHANGE AVEC LE JURY

10 min débout ou assis
Le jury vous interroge pour avoir plus de précisions et vous permettez d'approfondir votre pensée. Ce temps d'échange met en valeur vos connaissances liées au programme des spécialités et vos capacités d'argumentation.

PHASE 3 : ÉCHANGE SUR VOTRE PROJET D'ORIENTATION

5 min débout ou assis

Vous expliquez en quoi la question traitée a éclairé ou non votre projet de poursuite d'études ou votre projet professionnel. Vous parlez des étapes qui vous ont permis d'avancer dans votre projet (rencontres, engagements, stages, mobilité internationale, spécialités, etc.) et de votre projet post-bac. Le jury est attentif à votre manière d'exprimer une réflexion personnelle et à vos motivations.

Des aménagements sont prévus pour les élèves en situation de handicap.

GRAND MODE D'EMPLOI ORAL

1 Je prépare l'épreuve :
déroutement, objectifs, jury... Je sais ce qui m'attend et ce que l'on attend de moi.

2 Je travaille mes sujets : je choisis mes questions, ma présentation, je mémorise l'essentiel de ma présentation ; je précise mon projet d'avenir.

3 Je prépare l'échange avec le jury : j'anticipe les questions possibles en préparant mes réponses ; j'anticipe les questions que le jury pourra me poser ; j'anticipe les moments où je ne saurais pas répondre en prévoyant comment réagir.

4 Je me prépare physiquement et mentalement : j'apprends à gérer mon stress et ma concentration avec des exercices de respiration ; j'entraîne ma voix ; j'apprends à prendre conscience de ma posture et de ma voix ; j'entraîne ma maîtrise ; je rends mon propos vivant.

5 Je m'entraîne : seul et/ou avec les autres, j'apprends à gérer mon temps ; je prends conscience de mes qualités et de mes limites ; je m'apprends à gérer mon stress ; je m'apprends à accepter et à accepter la critique pour progresser.

LES ÉPREUVES DU NOUVEAU BACCALAURÉAT GÉNÉRAL

Contrôle continu

40% de la note finale

Bulletins scolaires
de 1^{re} et Tle

→ **10%** de la note finale

Épreuves communes
de 1^{re} et Tle

→ **30%** de la note finale

Histoire-géographie (coef 5)
Langue vivante A (coef 5)
Langue vivante B (coef 5)
Enseignement scientifique (coef 5)
1 enseignement de spécialité suivi uniquement en 1^{re} (coef 5)
Éducation physique et sportive (coef 5)

Épreuves finales

60% de la note finale

Épreuves anticipées en 1^{re} : français écrit (coef 5) et oral (coef 5)
2 enseignements de spécialité suivis en Tle (coef 16 chacun)
Philosophie (coef 8)
Grand oral (coef 10)

LYCÉE POLYVALENT
PAUL-ÉMILE VICTOR
CHAMPAGNOLE

DES PROJETS POUR TOUS,

03 84 53 10 00

625, avenue de Gottmadingen B.P. 80113



**PORTES
en ligne
OUVERTES**



ACCÈS AUX SALLES VIRTUELLES PAR NOTRE SITE INTERNET



LYCÉE POLYVALENT
PAUL-ÉMILE VICTOR
CHAMPAGNOLE

L'avenir se construit ici.

baccalauréat général
Enseignement de spécialité

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

**SAMEDI 27
février
2021
de 8h30 à 12h30**

NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES

- 4h00 en première
- 6h00 en terminale



Vers quelles études supérieures ?

<http://www.horizons21.fr/>

onisep HORIZONS21

CONSTRUISEZ VOS CHOIX DE SPÉCIALITÉS AU LYCÉE

Seconde générale et technologique

Première générale

Première technologique

→ Découvrir des notions en lien, entre autres, avec l'histoire de l'informatique, la représentation et le traitement de données, les interactions homme-machine, les algorithmes, le langage et la programmation. Le lycéen s'y approprie des notions de programmation en les appliquant à de nombreux projets.

→ La mise en œuvre du programme multiplie les occasions de mise en activité des lycéens, sous diverses formes qui permettent de développer des compétences transversales :

autonomie, initiative, créativité, capacité à travailler en groupe, argumentation, etc.

OBJECTIFS :

Permettre l'appropriation des concepts qui fondent l'informatique et former à la pratique d'une démarche scientifique notamment en développant l'appétence dans des activités de recherche.

CONTENU :

Activités branchées ou débranchées qui s'appuient sur :

- Les **données**, où comment représenter sous une forme numérique des informations très diverses : nombre, texte, son, vidéo, mesures ...
- Les **algorithmes**, où comment spécifier les traitements à effectuer sur des données en vue de leur traitement.
- Les **langages**, où comment traduire des algorithmes abstraits en programme afin de les rendre exécutable par une machine.
- Les **machines** qui permettent donc d'exécuter des programmes mais aussi d'assurer la persistance des données et de gérer les communications à travers des réseaux.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES :

- Analyser, modéliser.
- Résoudre des problèmes.
- Traduire algorithme/langage.
- Mobiliser des concepts et technologies adaptées.
- Abstraire et généraliser.
- Travailler en équipe.
- Être autonome.
- Porter un regard critique.

Quelles modalités d'évaluation ?

- ▶ L'évaluation comprend :
 - une épreuve en *contrôle continu* en première (coefficient 5) ou une épreuve finale en terminale (coefficient 16) ;
 - une épreuve obligatoire orale terminale de 20 minutes préparée pendant le cycle terminal, qui porte sur un projet adossé à un ou deux enseignements de spécialité choisis par le candidat (coefficient 10) ;
 - la moyenne de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1ère et Tale).

Une option supplémentaire en terminale ?

- ▶ En plus de leurs enseignements obligatoires (communs et de spécialité), les élèves de terminale volontaires peuvent choisir un de ces trois enseignements optionnels possibles, d'une durée de 3h00 par semaine :

- MATHÉMATIQUES COMPLÉMENTAIRES : *si choix de la spécialité « MATHÉMATIQUES » en première mais pas en terminale ;*

- MATHÉMATIQUES EXPERTES : *si choix de la spécialité « MATHÉMATIQUES » en première et en terminale ;*

- DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN : choix possible en complément de toutes les spécialités.

- ▶ Les notes obtenues dans cette option de terminale participent de l'évaluation des résultats de l'élève au cours du cycle terminal (1ère et Tale).